



Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Distr. générale
5 juillet 2023
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2023
12 et 13 septembre 2023
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Dialogue structuré sur le financement

Dialogue structuré sur le financement des résultats du Plan stratégique 2022-2025 d'ONU-Femmes

Résumé

Le présent rapport donne suite aux décisions du Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) relatives au dialogue structuré sur le financement de l'Entité, dont la plus récente est la décision 2022/7. Il s'inscrit dans le cadre du dialogue continu sur le financement des résultats du Plan stratégique 2022-2025 d'ONU-Femmes, l'objectif général étant de faire en sorte que les budgets intégrés approuvés par le Conseil d'administration soient entièrement financés afin de garantir la pleine application du Plan stratégique d'ONU-Femmes.

Le présent rapport reflète l'harmonisation des approches adoptées par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et ONU-Femmes en ce qui concerne les dialogues et l'établissement de rapports sur le pacte de financement, notamment les incidences possibles des crises multiples et complexes qui pèsent sur le financement du développement.

Entre 2021 et 2022, les produits d'ONU-Femmes, toutes sources confondues, sont restés stables, diminuant de 1,8 %, soit 559,8 millions de dollars¹. Les ressources ordinaires se sont chiffrées à 153,3 millions de dollars (soit une baisse de 7 %, c'est-à-dire 11,8 millions), principalement en raison des pertes de change, et les autres ressources à 382,7 millions de dollars (soit une légère hausse de 0,4 %, c'est-à-dire 1,5 million), les contributions statutaires et les produits divers constituant le reste des fonds reçus. L'écart entre les ressources ordinaires effectivement reçues et le montant inscrit au budget intégré pour 2021 s'est établi à 46,7 millions de dollars, tandis que

¹ Les données financières tiennent compte de la comptabilisation des produits conformément aux comptes de gestion (et à la politique de gestion des produits). Les chiffres figurant dans les graphiques et les tableaux du présent rapport ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.



le montant des contributions versées au titre des autres ressources a dépassé le montant des projections budgétaires pour la quatrième année consécutive.

Les éléments du projet de décision soumis à l'avis du Conseil d'administration figurent à la section VI du présent rapport.

I. Introduction

1. Le présent rapport fait le point sur la situation financière d'ONU-Femmes au cours de la première année de mise en œuvre de son Plan stratégique 2022-2025, qui s'est déroulée dans un contexte marqué par des crises complexes, connectées, et en évolution rapide, ainsi que des attitudes et des actions régressives à l'égard des femmes et des filles. La mise à jour fait suite à la résolution [71/243](#) de l'Assemblée générale, qui demande à ONU-Femmes et à son Conseil d'administration de tenir des dialogues structurés sur le financement afin de chercher des moyens d'obtenir des ressources adéquates, souples et prévisibles et de tirer le plus grand bénéfice des ressources disponibles.

2. Les dialogues structurés constituent une occasion importante pour les États membres de mieux comprendre les besoins de financement uniques d'ONU-Femmes et les tendances de financement au fil du temps, et d'échanger des points de vue pour améliorer le montant des ressources budgétaires de l'Entité et la compatibilité entre les résultats qu'elle cherche à atteindre et les ressources disponibles à cet égard.

3. Dans ses décisions concernant les dialogues structurés précédents, le Conseil d'administration fournit des orientations importantes à cet égard, saluant notamment, dans sa décision la plus récente (2022/7), les efforts déployés par ONU-Femmes pour améliorer l'efficacité, l'efficience, la transparence et le respect du principe de responsabilité, et soulignant l'importance que revêtent des ressources ordinaires suffisantes et des contributions précoces et prévisibles dans l'appui à la mise en œuvre du Plan stratégique 2022-2025 et du triple mandat d'ONU-Femmes.

4. En 2022, 191 partenaires ont généreusement contribué à hauteur de 545,4 millions de dollars à ONU-Femmes, ce qui représente une baisse de 1,9 % par rapport à 2021 (556,3 millions de dollars). La diminution du montant total des produits en 2022 fait suite à sept années consécutives d'augmentation en glissement annuel des contributions, les hausses les plus récentes étant de 1 % entre 2020 et 2021, de 7 % entre 2019 et 2020 et de 30 % entre 2018 et 2019. En 2022, les ressources ordinaires ont diminué de 7 %, ce qui est directement lié aux pertes de change et à un paiement effectué en fin d'année. Les autres ressources ont augmenté de 0,4 %.

Résultats obtenus en faveur des femmes et des filles

5. Grâce aux contributions essentielles des partenaires, et dans la droite ligne de son Plan stratégique 2022-2025, ONU-Femmes a aidé 98 pays et territoires à obtenir des résultats dans quatre domaines d'action en 2022².

6. Les investissements réalisés contribuent à l'amélioration tangible, souvent vitale, de la vie des femmes et des filles. En 2022, ONU-Femmes a œuvré aux côtés de **868 partenaires publics et privés** dans **41 pays** pour renforcer la fourniture de services essentiels, de biens et/ou de ressources en vue de l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles, plus **de 2,8 millions de femmes** obtenant un accès à des services dans **20 pays**. ONU-Femmes a appuyé **l'adoption ou la modification de 157 lois** pour faire progresser l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans six régions. L'Entité a aidé les gouvernements à s'attaquer à la question du financement des infrastructures et des services de soins à grande échelle dans **26 pays**, ce qui a permis d'élargir l'accès à ces services et de faciliter la participation des femmes et leur retour à l'emploi rémunéré. ONU-Femmes est intervenue dans plus de

² Rapport de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive chargée de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur les progrès réalisés dans le cadre du Plan stratégique 2022-2025, publié sous la cote [UNW/2023/2](#).

40 situations de crise pour fournir des informations et des services d'appui urgents et vitaux à plus de **800 000 femmes et filles**.

Contextes importants en 2022

7. En 2022, le Secrétaire général a alerté sur le fait que nous faisons face à la plus grande « cascade de crises » depuis des générations, les répercussions de la COVID-19, les situations humanitaires prolongées et les crises émergentes, dont la guerre en Ukraine, contribuant à l'augmentation de la pauvreté et des inégalités et au recul de la production économique et du bien-être social à l'échelle mondiale.

8. C'est dans ce contexte qu'ONU-Femmes a lancé son nouveau Plan stratégique 2022-2025. Celui-ci a été conçu pour catalyser des mesures urgentes et soutenues en vue de réaliser l'égalité des genres sur fond de défis de grande envergure et d'obstacles structurels à une telle égalité. La mise en œuvre du plan repose, entre autres, sur les piliers suivants : i) la volonté affirmée d'attirer un financement plus souple, axé sur des ressources autres que les ressources de base, et l'attention prioritaire accordée à la programmation conjointe, l'intégration des programmes permettant d'avoir des effets à grande échelle ; ii) l'élargissement et le renforcement des partenariats et des ressources en faveur de l'égalité des genres au moyen de partenariats stratégiques, notamment avec des institutions multilatérales clés.

9. Ces priorités de mise en œuvre sont reflétées dans la stratégie d'ONU-Femmes relative aux partenariats publics et à la mobilisation des ressources (2023-2025), qui vise à renforcer les partenariats et l'influence exercée sur les gouvernements et les institutions publiques mondiales afin d'accroître leur appui aux exigences de *financement* dictées par le mandat d'ONU-Femmes et d'aider l'Entité à optimiser son influence par l'intermédiaire de partenariats qui font progresser les programmes féministes et de flux de *financement* qui contribuent aux changements transformateurs en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes.

10. La stratégie promeut des priorités coordonnées et des approches stratégiques en matière de sensibilisation et de communication, de développement et de gestion de partenariats, et de collecte de fonds auprès : i) des gouvernements, ii) des institutions de l'Union européenne, iii) des organismes des Nations Unies, iv) des institutions financières internationales et de financement du développement.

11. L'initiative sera mise en œuvre parallèlement à la stratégie de mobilisation du secteur privé d'ONU-Femmes (2023-2025) qui appuie la diversification des partenariats en fournissant des orientations sur les principes d'engagement, les approches y afférentes et les mesures visant à garantir une gestion efficace des risques vis-à-vis du secteur privé pour :

- **changer le secteur de l'intérieur** afin de réaliser l'égalité des genres au niveau institutionnel, en particulier la mise en œuvre des principes d'autonomisation des femmes ;
- **changer les méthodes de travail externes du secteur** afin d'avoir un effet positif sur les marchés, la société et les communautés et, ce faisant, de favoriser l'égalité des genres ;
- **changer le monde de manière concertée** en créant des services, des produits et des solutions, et en fournissant des ressources afin de relever les défis mondiaux et de répondre aux besoins des femmes et des filles.

12. La stratégie concernant le secteur public est adaptée aux réalités de l'environnement du financement actuel, où l'aide publique au développement a augmenté en raison de l'instabilité socioéconomique et des crises mondiales complexes, mais où la plupart des fonds disponibles pour relever les défis sont alloués

au système de développement des Nations Unies et d'ONU-Femmes en tant qu'autres ressources préaffectées selon des critères stricts. Pour faire face à cette situation, ONU-Femmes continuera de travailler avec les partenaires du secteur public pour rééquilibrer le ratio entre les ressources ordinaires et les autres ressources, tout en s'attachant à augmenter la proportion des autres ressources souples et prévisibles afin de disposer d'une base de financement préaffecté qui lui permette d'être plus efficace et stratégique, de mieux planifier et de répondre avec davantage de souplesse aux priorités émergentes.

13. Le recours aux ressources ordinaires et à d'autres financements souples, en particulier en période de crise, est particulièrement porteur de sens. Ces canaux de financement permettent d'apporter des réponses rapides et agiles dans des contextes en pleine évolution. En 2022, à la suite de son appel d'urgence, ONU-Femmes a levé plus de 2,5 millions de dollars au titre des ressources ordinaires grâce aux dons en ligne et aux comités nationaux ; ses bureaux en Ukraine ont reçu 7,75 millions de dollars au titre des autres ressources, ce qui lui a permis d'obtenir des résultats dans le cadre de son triple mandat.

- *Établissement de normes* : la législation, les stratégies et les processus ont répondu aux besoins des femmes et des filles, en particulier la Convention d'Istanbul ; la stratégie nationale visant à garantir l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes à l'horizon 2030 ; le plan d'action national révisé concernant la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité ; la stratégie nationale visant à réduire l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes ; le cadre de coopération entre le Gouvernement ukrainien et les Nations Unies sur la prévention des violences sexuelles liées aux conflits et les interventions y afférentes ; la loi-cadre sur la politique régionale et la politique de relance dans les régions et les communautés d'Ukraine.
- *Coordination* : ONU-Femmes a veillé à ce que l'action humanitaire tienne compte des questions de genre et a intégré des considérations fondamentales en matière d'égalité des genres dans le relèvement rapide au moyen de l'appel éclair des Nations Unies pour l'Ukraine ; du cadre de transition des Nations Unies ; de l'aperçu des besoins humanitaires ; du sous-groupe de travail sur l'égalité des sexes et l'action humanitaire ; du plan de relèvement national de l'Ukraine.
- *Activités opérationnelles* : plus de 37 400 femmes et filles gravement touchées par la guerre, notamment des survivantes de la violence sexuelle et fondée sur le genre, ont bénéficié d'un appui et de services humanitaires, de soins de santé, d'abris, de nourriture, de trousseaux d'hygiène, et d'une aide à la subsistance et à la reprise économique par l'intermédiaire de 20 organisations de la société civile dans 18 régions.

14. Un financement souple et prévisible sous la forme de ressources ordinaires et de contributions pluriannuelles est essentiel pour qu'ONU-Femmes soit dotée des moyens nécessaires, s'appuie sur des données et fasse figure de leader éclairé en mesure d'intervenir face à la détérioration des contextes humanitaires, sécuritaires, économiques et environnementaux mondiaux qui posent d'immenses défis à l'exécution des programmes et inversent les progrès accomplis dans la réalisation de nombreux objectifs et engagements mondiaux.

II. Pacte de financement : un modèle pour l'amélioration du financement et du principe de responsabilité

15. Les engagements du pacte de financement conclu en 2019 (A/74/73/Add.1) contribuent à façonner les dialogues engagés par ONU-Femmes avec son Conseil d'administration en matière de financement. Le pacte conclu entre les États membres et le système de développement des Nations Unies met en avant le rôle essentiel de l'ONU dans la réponse apportée aux défis mondiaux dans ce domaine.

16. Le pacte de financement vise à orienter les pratiques de financement des États membres de manière à ce qu'elles soient plus compatibles avec un système des Nations Unies habilité et financé de manière ciblée en vue de la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030, grâce à l'augmentation des financements de haute qualité, souples et prévisibles. Dans le cadre de cet accord, le système de développement des Nations Unies s'est engagé à améliorer la transparence et la visibilité, l'efficacité et l'efficience, la coopération et la coordination, ainsi qu'à accélérer les résultats et à mieux en rendre compte.

17. L'obligation mutuelle de rendre des comptes et la responsabilité partagée des progrès réalisés dans le cadre des engagements sont au cœur du pacte. Pourtant, les rapports les plus récents montrent qu'à peine 25 % des indicateurs de suivi des engagements des États membres affichent des progrès rapides ou réels. À titre de comparaison, en ce qui concerne les engagements du système de développement des Nations Unies, le pourcentage est de près de 60 %³, y compris pour les indicateurs de suivi des progrès en matière de transparence et de responsabilité, qui figurent parmi les principales priorités des États membres⁴.

18. En 2022, ONU-Femmes a de nouveau atteint ou dépassé les 15 cibles associées aux indicateurs évalués pour les huit engagements exigeant l'établissement d'un rapport propre à chaque entité, comme indiqué à l'annexe A et à l'annexe B du présent rapport. L'Entité a amélioré la qualité et l'actualité des données financières et relatives aux programmes, a lancé un portail de la transparence et a amélioré son score en matière de transparence de l'aide internationale, qui est passé à 88 sur 100. Par extension, ONU-Femmes a œuvré à la transparence accrue du financement de la promotion de l'égalité des genres au niveau du système avec l'adoption d'un marqueur pour l'égalité des genres en tant que norme pour les données financières alignée sur l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. Une centaine de bureaux d'ONU-Femmes sont installés dans des locaux partagés ; une attention prioritaire est accordée aux activités de visibilité au moyen des rapports annuels sur les ressources ordinaires et des semaines de reconnaissance des partenaires (Partner Recognition Week).

³ Voir le tableau des indicateurs du pacte de financement (*Funding Compact Indicator Table*) présenté en annexe du rapport 2023 du Secrétaire général sur l'application de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale. L'évaluation des engagements des États membres à l'échelle du système révèle que 4 indicateurs sur 16 (soit 25 %) affichent des progrès rapides ou réels, tandis que pour ce qui est des engagements à l'échelle du système de développement des Nations Unies, le chiffre est de 25 indicateurs sur 43 (soit 58 %). Le système des Nations Unies pour le développement affiche des progrès réels, rapides ou moyens pour 83,7 % des indicateurs, alors que pour les États membres ce pourcentage est de 43,7 %.

⁴ Voir l'additif 1 : Analyse du financement (version préliminaire, non éditée du rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale, qui stipule : « Les États Membres ont affirmé à plusieurs reprises que la transparence de l'utilisation des ressources par le système des Nations Unies pour le développement et l'obligation de rendre compte de cette utilisation étaient des priorités absolues, notamment dans la résolution 75/233 de l'Assemblée générale ».

19. En ce qui concerne le plein respect des engagements pris par les États membres au titre du pacte de financement conclu avec ONU-Femmes, en 2022, il est de 39 %, les progrès étant lents ou limités dans 50 % des cas. Alors qu'un nouveau cycle de dialogue sur l'avenir du pacte de financement est prévu, le système des Nations Unies et les États membres doivent s'attaquer de concert aux facteurs politiques, économiques, stratégiques et systémiques du désinvestissement des ressources ordinaires, et appuyer de meilleurs arguments commerciaux en faveur des investissements publics dans les ressources ordinaires. Cette perspective qui s'offre aux entités des Nations Unies est la meilleure pour faire plus avec moins, assurer leur efficacité et leur efficience, et obtenir des résultats de manière concertée.

Harmonisation interinstitutions

20. À la demande de leur conseil d'administration respectif, le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF et ONU-Femmes continuent d'harmoniser l'établissement de rapports concernant les pactes de financement et les dialogues sur le financement et conviennent de méthodologies facilitant la comparaison et l'analyse des lacunes des déficits de financement⁵.

21. Les organismes travaillent en étroite collaboration et de manière productive afin d'examiner les questions clés émergentes dans le paysage financier. Le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF et ONU-Femmes collaborent au niveau opérationnel par l'intermédiaire d'un groupe de travail interinstitutions, réalisent des analyses conjointes et organisent régulièrement des dialogues informels avec les États membres. Des dialogues structurés et communs en matière de financement, regroupant les membres des quatre conseils d'administration, se sont tenus régulièrement depuis 2019. En mai 2023, la [réunion d'information informelle interinstitutions](#) a abordé des questions clés concernant le financement des activités de base⁶.

22. Cette approche conjointe permet d'améliorer la compréhension et la coordination en vue de combler les déficits de financement des ressources ordinaires et de garantir des ressources de qualité pour obtenir davantage de résultats grâce à la disponibilité d'un financement souple et prévisible.

III. Mobilisation de ressources à l'appui du plan stratégique 2022-2025 d'ONU-Femmes⁷

23. Les contributions versées à ONU-Femmes correspondent à trois types de produits : 1) les contributions statutaires ; 2) les ressources ordinaires, ou ressources

⁵ Les déficits de financement (entendus comme la différence entre les ressources prévues et les contributions reçues et entre les ressources prévues et les dépenses budgétaires effectivement engagées) permettent d'évaluer la conformité avec le cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources et le budget intégré de l'exercice biennal, respectivement. Ils peuvent également être considérés comme les écarts entre les engagements pris au titre du pacte de financement et les progrès accomplis à ce jour, conformément à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

⁶ Lors des sessions précédentes, deux réunions d'information informelles interinstitutions ont été organisées ; la première s'est tenue en mai 2021 pour réaffirmer l'engagement en faveur du multilatéralisme, favoriser la compréhension des perspectives de financement futures, et définir les défis et les possibilités liés au plan stratégique actuel et futur ; la deuxième, tenue en mai 2022, était centrée sur la priorité accordée au financement du développement dans un contexte de crises multiples.

⁷ Aux fins du présent rapport, les chiffres des produits se fondent sur la comptabilisation conformément aux comptes de gestion afin de faciliter la comparaison avec le budget intégré. Les produits sont comptabilisés et déclarés conformément aux exigences du Règlement financier et

de base ; 3) les autres ressources, également appelées « ressources autres que les ressources de base ». L'Entité reçoit des « produits divers » provenant notamment de ses placements et des opérations avec contrepartie directe.

24. Pour permettre à ONU-Femmes de s'acquitter de son mandat, le Conseil d'administration a approuvé un objectif de 1,702 milliard de dollars de recettes dans le cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources 2022-2025. Cette estimation sur quatre ans sera affinée au cours de la période couverte par le plan stratégique⁸.

25. Par rapport à la période biennale précédente (2020-2021), l'objectif fixé en matière de ressources ordinaires dans le projet de budget intégré pour la période 2022-2023 est une croissance nulle (soit 200 millions de dollars par an) et de 5 % pour les ressources autres que les ressources ordinaires (soit 300 millions de dollars par an). L'objectif de 500 millions de dollars de recettes totales au titre des contributions pour 2022 repose sur 40 % de ressources ordinaires et 60 % d'autres ressources⁹.

26. En 2022, les produits se sont répartis comme suit : 9,4 millions de dollars de ressources statutaires ; 153,3 millions de dollars de ressources ordinaires ; 382,7 millions de dollars d'autres ressources ; 14,4 millions de dollars de produits divers. Le total des produits, toutes sources confondues, était de 559,8 millions de dollars, soit une baisse de 1,8 % entre 2021 et 2022.

Tableau I
Produits d'ONU-Femmes, 2018-2022

(En millions de dollars des États-Unis)

	2018	2019	2020	2021	2022
Ressources statutaires	8,0	10,2	9,7	10,1	9,4
Ressources ordinaires	149,0	143,0	165,8	165,1	153,3
Autres ressources	235,3	357,5	373,2	381,2	382,7
Produits divers	12,4	16,9	15,3	14,1	14,4
Total des produits	404,7	527,4	563,9	570,4	559,8
Croissance annuelle (pourcentage)		+30 %	+7 %	+1 %	-2 %

27. Le total des produits a été inférieur en 2022 aux niveaux atteints en 2021 et en 2020, mettant fin à une tendance positive de sept ans de croissance en glissement annuel. Ce renversement de tendance s'inscrit dans un contexte marqué par l'augmentation de l'aide publique au développement en 2022 qui a atteint un niveau record, en hausse de 13,6 % en termes réels par rapport à 2021, principalement en

des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne le calendrier des paiements ou les étapes des contributions. À ne pas confondre avec la comptabilisation des produits au titre des états financiers.

⁸ Le cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources d'ONU-Femmes, qui couvre la période de quatre ans allant de 2022 à 2025, est assorti d'un objectif indicatif qui est affiné et ajusté en fonction de l'évolution de la situation en matière de financement, tel que présenté dans les budgets intégrés des exercices biennaux 2022-2023 et 2024-2025.

⁹ Le projet de budget intégré pour 2022-2023 est présenté selon la méthode harmonisée convenue avec le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF. Les objectifs de ressources ont été définis en 2020 à partir d'une analyse de l'environnement et des tendances de financement de l'époque.

raison de l'augmentation des dépenses consacrées à l'aide humanitaire et à l'accueil des réfugiés¹⁰.

28. En 2022, les 9,4 millions de dollars de contributions statutaires allouées à ONU-Femmes au titre du budget ordinaire de l'ONU et selon les modalités approuvées par l'Assemblée générale ont représenté 1,7 % du total des produits de l'Entité. ONU-Femmes est restée l'entité bénéficiaire qui a reçu le montant de contributions statutaires parmi les moins élevés¹¹, soit 0,07 % des contributions statutaires à l'échelle du système en 2021.

29. Les ressources ordinaires sont des contributions volontaires reçues sans restriction. Elles sont le canal de financement à disposition des partenaires fournisseurs de ressources le plus souple et de la plus haute qualité, et constituent le fondement des activités menées par ONU-Femmes en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes partout dans le monde. Les ressources ordinaires sont primordiales pour la capacité opérationnelle et la présence d'ONU-Femmes aux niveaux mondial, régional et national, car elles soutiennent toute une série de fonctions institutionnelles essentielles¹² tout en tirant parti d'autres ressources. Les fonctions normatives et de coordination d'ONU-Femmes se prêtent peu aux contributions préaffectées à des projets et dépendent donc des ressources ordinaires.

30. En 2022, le montant des ressources ordinaires a été inférieur de 46,7 millions de dollars au montant établi dans le projet de budget intégré (200 millions de dollars), contre 35 millions et 34 millions de dollars en 2021 et en 2020 respectivement. Les 153,3 millions de dollars mobilisés représentent une diminution de 11,8 millions de dollars, soit 7 %, par rapport à 2021.

31. La dévaluation de certaines devises étrangères, dont l'euro et les couronnes danoise et norvégienne, ainsi que l'arrivée tardive des fonds en provenance du Royaume-Uni sont les principaux facteurs qui ont contribué à cette situation.

32. L'analyse d'ONU-Femmes a révélé que si les 25 principaux donateurs avaient effectué des paiements anticipés au titre des ressources ordinaires en janvier 2022, le total des produits pour 2022 aurait été supérieur de 11,58 millions de dollars, les produits au titre des ressources ordinaires ayant atteint 168,8 millions de dollars, contre 165,1 millions de dollars en 2021.

33. Les Gouvernements allemand, américain, danois, finlandais, norvégien, suédois et suisse ont été les principaux contributeurs de ressources ordinaires en 2022, chacun ayant versé 10 millions de dollars ou plus à l'Entité, la Finlande en particulier ayant fourni 19,7 millions de dollars, ce qui a permis aux partenaires d'ONU-Femmes d'allouer des ressources ordinaires supérieures à la barre des 20 millions de dollars. ONU-Femmes remercie les Gouvernements allemand, finlandais, islandais, italien, luxembourgeois, néerlandais et suédois pour leurs contributions accrues aux ressources ordinaires en 2022.

34. Les autres ressources complètent les ressources ordinaires en contribuant à la réalisation des objectifs des programmes. Elles permettent également d'intensifier les

¹⁰ Organisation de coopération et de développement économiques, *Aide publique au développement (APD) en 2022, par les membres du Comité d'aide au développement (données préliminaires)*. Voir : <https://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/aide-publique-au-developpement.htm>.

¹¹ Aux côtés de l'Autorité internationale des fonds marins et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

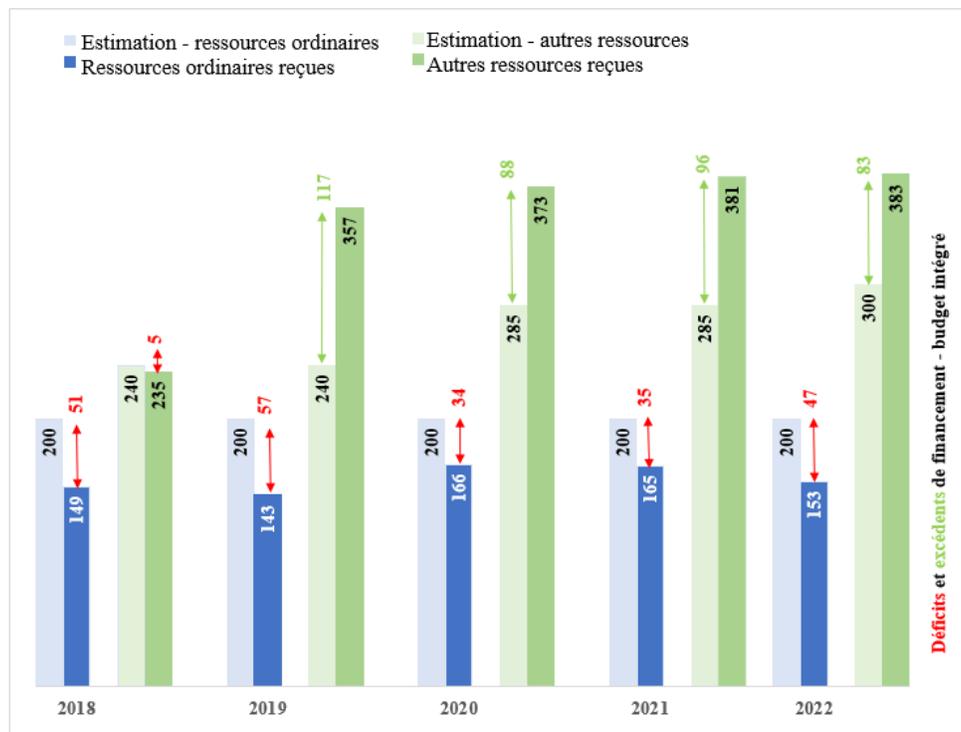
¹² Telles que le leadership, la représentation, l'assurance indépendante, la direction stratégique et la direction des programmes, les obligations opérationnelles et fiduciaires, la communication institutionnelle, la mobilisation de ressources, les relations extérieures et la sécurité de l'organisation.

interventions programmatiques financées au moyen des ressources ordinaires, d'étendre et de reproduire les meilleures pratiques et de renforcer les capacités dans les pays. Le montant mobilisé de 382,7 millions de dollars versé au titre des autres ressources a dépassé de 82,7 millions de dollars le montant inscrit au budget intégré (300 millions de dollars). Les cinq principaux Gouvernements ayant contribué aux autres ressources sont ceux de la Suède, des États-Unis, de la Norvège, de l'Australie et du Canada, tandis que la Commission européenne (y compris le financement reçu au titre de l'Initiative Spotlight) et le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires figurent parmi les principaux contributeurs aux autres ressources.

Figure I

Déficits et excédents de financement des ressources ordinaires et des autres ressources (2018-2022)

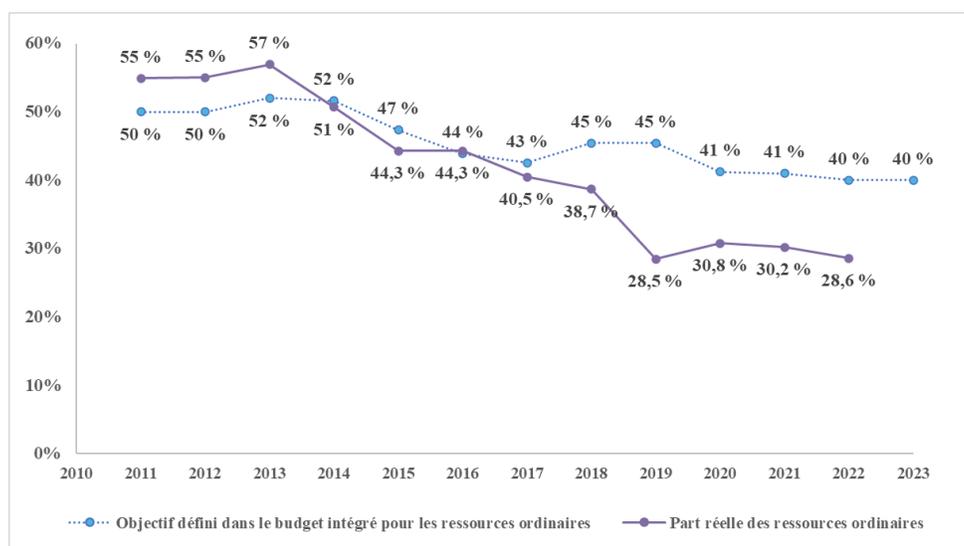
(En millions de dollars des États-Unis)



35. L'objectif défini pour 2022-2023 dans le budget intégré était de recevoir 40 % des produits sous forme de ressources ordinaires, les autres ressources formant les 60 % restants. La part des ressources ordinaires effectivement reçues en 2022 était de 28,6 % (30,2 % en 2021), ce qui est inférieur au seuil de 30 % fixé dans le pacte de financement, le rapport entre les ressources ordinaires et les autres ressources continuant de s'élargir par rapport à la part initiale des ressources ordinaires (55 %) en 2011, année de la création d'ONU-Femmes.

36. Dans les projections pour l'exercice biennal 2022-2023, la part des ressources ordinaires par rapport aux autres ressources est ajustée à une répartition 40-60 pour refléter les exigences de financement particulières d'ONU-Femmes, spécifiques à son mandat et toujours d'actualité, ainsi que les modes de financement actuels du système des Nations Unies pour le développement qui sont marqués par une baisse des ressources ordinaires par rapport au financement global et par une progression de la part des fonds préaffectés à des activités spécifiques selon des critères stricts.

Figure II
Part des ressources ordinaires dans le total des produits issus de contributions volontaires : objectifs et résultats effectifs (2011-2023)



37. Le seuil de 30 % fixé dans le pacte de financement, qui a été atteint en 2020 et en 2021, ne l'a pas été en 2022, le ratio entre les ressources ordinaires et les autres ressources étant tombé à 28,6 %. ONU-Femmes considère que les ressources ordinaires doivent atteindre au moins 40 % pour que son financement mixte soit compatible avec ses mandats d'appui à l'établissement de normes et de coordination du système des Nations Unies, qui sont principalement honorés grâce aux ressources ordinaires. Dans le cadre de ses mandats, l'Entité joue un rôle essentiel de défenseur, de rassembleur, d'influenceur et de moteur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes, le tout grâce aux ressources ordinaires. Par exemple, en 2022, dans le cadre de son mandat de coordination et grâce à ses ressources ordinaires, 87 % des plans d'intervention des équipes de pays pour l'action humanitaire avec lesquelles ONU-Femmes a travaillé ont incorporé des mesures visant à faire progresser les résultats en matière d'égalité des genres, y compris les droits en matière de sexualité et de procréation, l'autonomisation économique des femmes touchées par des crises, ainsi que les mesures visant à atténuer la violence fondée sur le genre et à y faire face.

38. Le déséquilibre observé entre les ressources ordinaires et les autres ressources entrave la capacité d'ONU-Femmes à contribuer à la formulation de normes et de règles internationales, et à la coordination à l'échelle du système des Nations Unies ; limite la souplesse nécessaire pour réagir aux crises et aux conflits ; accentue la tendance au recours à des interventions fragmentaires ; restreint la capacité de l'Entité à investir dans la recherche et les données nécessaires pour éclairer les politiques, les programmes et la prise de décision. Sans ressources ordinaires suffisantes et recevant seulement 0,07 % des ressources statutaires à l'échelle du système, ONU-Femmes s'orientera de plus en plus vers l'exécution de projets financés par des partenaires, ce qui influera sur l'attention prioritaire qu'elle accorde à ses travaux importants en matière d'établissement des normes et de coordination.

39. ONU-Femmes attend de son Conseil d'administration qu'il lui apporte un appui sans faille pour travailler avec les partenaires gouvernementaux afin d'augmenter les ressources ordinaires et de permettre la réalisation de ses fonctions relatives à l'appui

à l'établissement de normes, à la coordination du système des Nations Unies et aux activités opérationnelles.

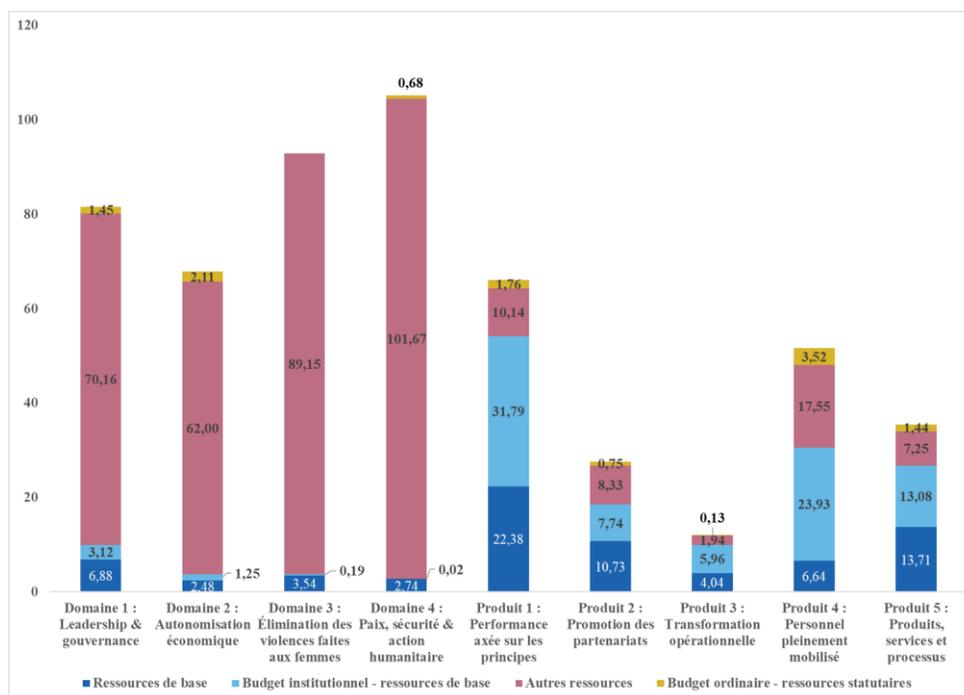
Dépenses

40. En 2022, les dépenses afférentes aux programmes¹³ ont atteint un sommet de 441,3 millions de dollars, soit 82 % du montant total des dépenses (540,3 millions de dollars), contre 431,8 millions de dollars en 2021, et en hausse de 54,5 % par rapport à 2018 (285,7 millions de dollars). La plus grande partie des dépenses a été consacrée aux domaines d'action concernant les femmes, la paix et la sécurité, l'action humanitaire et la réduction des risques de catastrophe, suivis de l'élimination des violences faites aux femmes ; la gouvernance et la participation à la vie publique ; l'autonomisation économique des femmes. Cette tendance en matière de ressources par domaine d'action s'aligne sur les tendances en matière de dépenses au cours de la période couverte par le plan stratégique précédent (2018-2021)¹⁴. Une ventilation détaillée est disponible à l'annexe C.

Figure III

Dépenses totales par domaine d'action et par réalisation du Plan stratégique, et par type de financement, 2022

(En millions de dollars des États-Unis)



41. Le montant total des dépenses engagées au niveau régional a atteint le niveau record de 341 millions de dollars en 2022, en hausse par rapport à 2021 (337 millions de dollars). Le montant des dépenses engagées au niveau régional a représenté 77 %

¹³ Dépenses au titre des ressources ordinaires disponibles et des autres ressources.

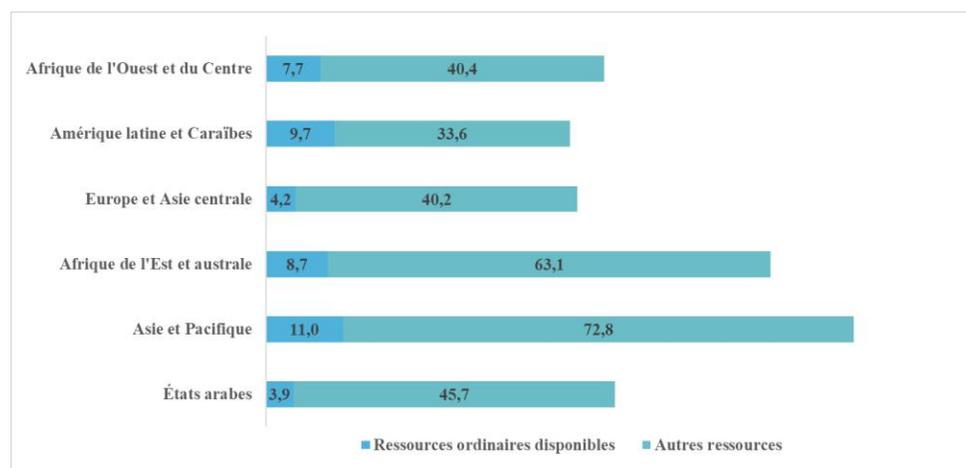
¹⁴ Entre 2018 et 2021, les ressources ont été principalement affectées à la réalisation n° 5 du Plan stratégique, relative à la paix et la sécurité et à l'action humanitaire, suivie des réalisations n° 4 sur l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles, n° 2 sur le leadership et la gouvernance, n° 3 sur l'autonomisation économique et n° 1 sur les normes et règles internationales.

du total des dépenses afférentes au programme. C'est en Afrique que la part des dépenses a été la plus élevée, suivie de l'Asie et du Pacifique, des États arabes, de l'Europe et de l'Asie centrale, ainsi que de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Figure IV

Dépenses engagées au titre des programmes par région (2022)

(En millions de dollars des États-Unis)

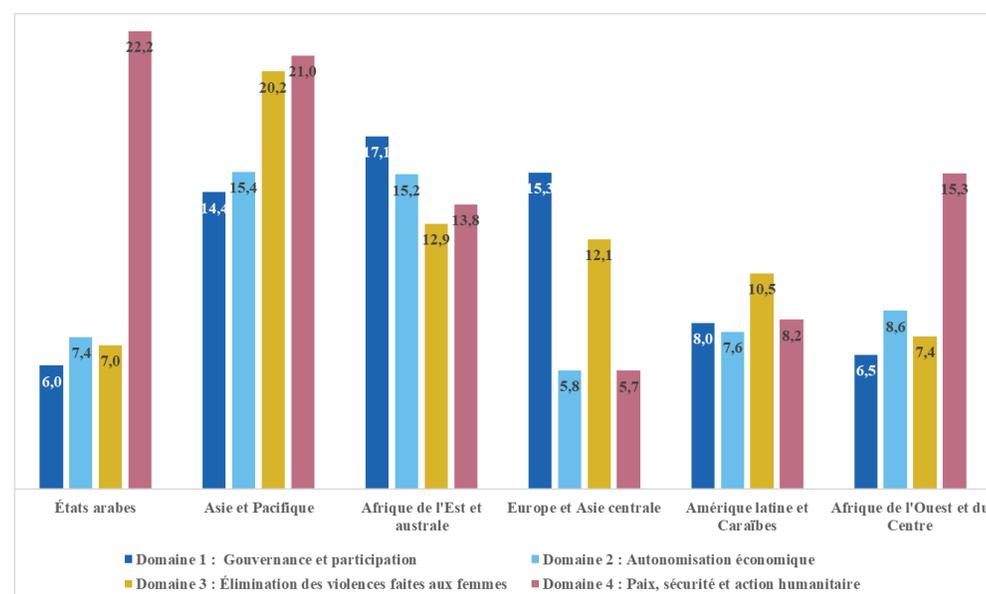


42. Les tendances en matière de dépenses au niveau régional reflètent une hiérarchisation stratégique, y compris, par exemple, des niveaux d'investissement plus élevés dans les domaines suivants : la paix, la sécurité et l'action humanitaire dans les États arabes et en Afrique occidentale et centrale ; l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles en Amérique latine et dans les Caraïbes ; la gouvernance et la participation en Europe et en Asie centrale.

Figure V

Répartition régionale des dépenses totales par domaine d'action (2022)

(En millions de dollars des États-Unis)

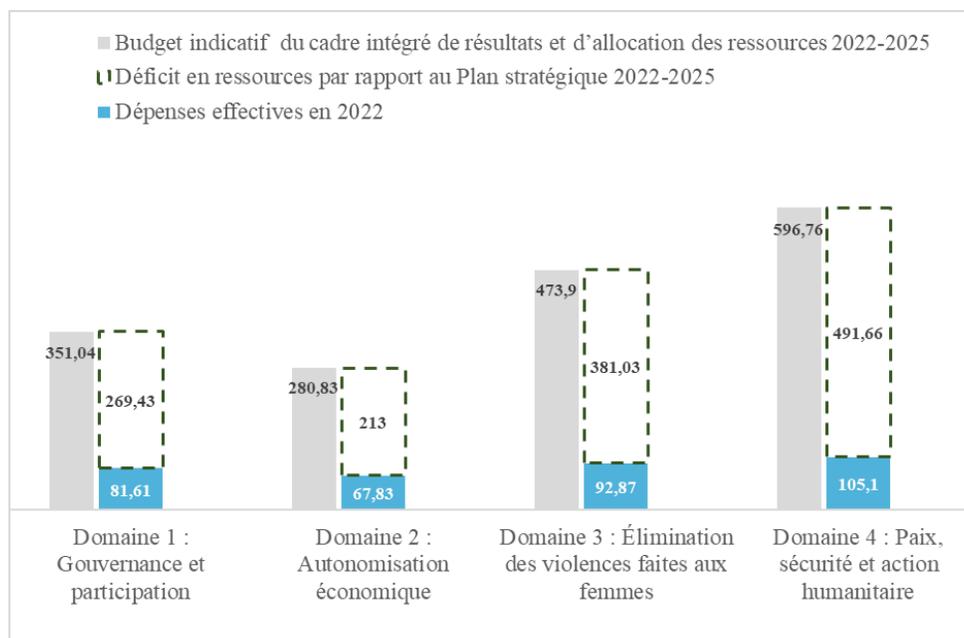


43. Les dépenses engagées en 2022 par rapport aux objectifs sur quatre ans du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources par domaine d'action du Plan stratégique 2022-2025 représentent un déficit de ressources de 1,355 milliard de dollars à mobiliser au cours des trois années restantes du Plan stratégique.

Figure VI

Dépenses effectives en 2022 par rapport aux prévisions indicatives d'affectation sur quatre ans¹⁵ par domaine d'action en 2022

(En millions de dollars des États-Unis)



44. Les dépenses relatives aux domaines d'action 1 et 2 ont atteint 23 % du budget indicatif quadriennal du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources et sont étroitement alignées sur les niveaux d'investissement prévus, tandis que les domaines d'action 3 et 4 se situent respectivement à 20 % et à 18 %, soit légèrement en dessous des objectifs annualisés. L'analyse des dépenses oriente les mesures visant à garantir des investissements adéquats dans les domaines prioritaires ; ONU-Femmes continuera de surveiller les dépenses tout au long de la période de quatre ans.

Les ressources à l'appui des résultats en matière d'égalité des genres

45. Des résultats significatifs, souvent vitaux, ont été obtenus dans quatre domaines d'action du Plan stratégique.

46. ONU-Femmes a compilé des données au titre de l'indicateur 5.5.1b des objectifs de développement durable pour les trois quarts des pays dotés de gouvernements locaux élus ; a renforcé les compétences, notamment en ce qui concerne la conduite

¹⁵ Le cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources pour 2022-2025 est la projection de ressources sur quatre ans approuvée par le Conseil d'administration. Le budget intégré biennal (2022-2023) approuvé par le Conseil est une projection de ressources sur deux ans. Les variations entre le cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources et le budget intégré sont liées à la période de planification et au calendrier de ces documents, où sont prises en compte l'évolution et les tendances en matière de revenus à différents moments.

d'une campagne, de plus de 7 000 femmes aspirant à exercer des fonctions de direction ou briguant un mandat politique ; a aidé 64 pays à élaborer et à mettre en œuvre des lois, des politiques, des systèmes et des instruments budgétaires tenant compte des questions de genre, en renforçant l'intégration du genre dans les cadres de financement et en améliorant les capacités institutionnelles de 864 partenaires étatiques et non étatiques en matière de prise en compte des questions de genre dans le processus budgétaire ; a permis à plus de 10 000 femmes et filles en Éthiopie et en Ouganda d'exiger un accès non discriminatoire aux services de santé. Cependant, si ONU-Femmes disposait de 5 millions de dollars supplémentaires, l'Entité pourrait apporter un appui technique à 15 pays et renforcer leurs capacités à intégrer les questions de genre dans leurs systèmes fiscaux, et évaluer les résultats en matière d'égalité des genres obtenus grâce à la mise en œuvre du budget. Avec 15 millions de dollars supplémentaires, ONU-Femmes aurait pu faire en sorte que 5 000 adolescentes et jeunes femmes d'Afrique subsaharienne renforcent directement leur capacité de leadership et influencent la riposte au VIH dans leur pays.

47. ONU-Femmes a permis d'améliorer la sécurité des revenus, le travail décent et l'autonomie économique, en mettant en place 15 systèmes nationaux de protection sociale tenant compte des questions de genre, qui ont contribué à réduire les écarts entre les femmes et les hommes et à renforcer les efforts de lutte et de relèvement liés à la pandémie de COVID-19 ; a travaillé avec 30 gouvernements et a obtenu l'appui des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales et d'organisations de la société civile, ce qui a abouti à l'adoption de l'engagement de Buenos Aires, qui élève les soins au rang de droits humains ; a contribué, par l'adoption, la révision ou l'abrogation de 27 lois dans 11 pays et l'adoption de 26 stratégies, politiques ou plans d'action multisectoriels dans 15 pays à faire progresser l'autonomisation économique des femmes, notamment au Sénégal, où les lois sur les marchés publics ont été révisées pour améliorer l'accès des entreprises dirigées par des femmes aux possibilités qui s'offrent à elles. Avec 10 millions de dollars supplémentaires, 10 pays pourraient mettre en œuvre des systèmes, des stratégies ou des programmes multisectoriels visant à promouvoir l'égalité d'accès des femmes aux biens, aux services et aux ressources, et 500 institutions supplémentaires pourraient être renforcées pour fournir ces services aux femmes.

48. ONU-Femmes a intensifié ses efforts pour lutter contre l'escalade du harcèlement et d'autres formes de violence faite aux femmes et aux filles, notamment en adaptant de manière innovante les travaux en cours. L'appui fourni dans 38 pays a contribué aux avancées en matière de politique visant l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles ; le plaidoyer mené par ONU-Femmes a permis d'intégrer les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et les violences faites aux femmes et aux filles dans les négociations de la COP 27 ; les programmes « Des villes sûres et des espaces publics sûrs » ont été mis en place dans 34 pays, et 29 pays ont signalé une augmentation du nombre de femmes ayant subi des violences ou des discriminations qui ont accédé à des services. Avec 20 millions de dollars supplémentaires, ONU-Femmes comblerait les lacunes des interventions axées sur les villes sûres et répondrait aux demandes des gouvernements locaux et des organisations de défense des droits des femmes concernant l'appui au lancement d'initiatives de renforcement de la sécurité dans les communautés rurales. L'Entité soutiendrait les initiatives entreprises dans des contextes humanitaires dans deux régions pour renforcer les synergies avec les secteurs de l'aménagement urbain, de la police, des transports, de l'environnement et des infrastructures afin d'améliorer la sécurité des femmes en ligne et hors ligne. Une injection de 10 millions de dollars pourrait appuyer la lutte systématique et à grande échelle contre la traite des femmes et des filles dans huit pays, répartis dans trois régions.

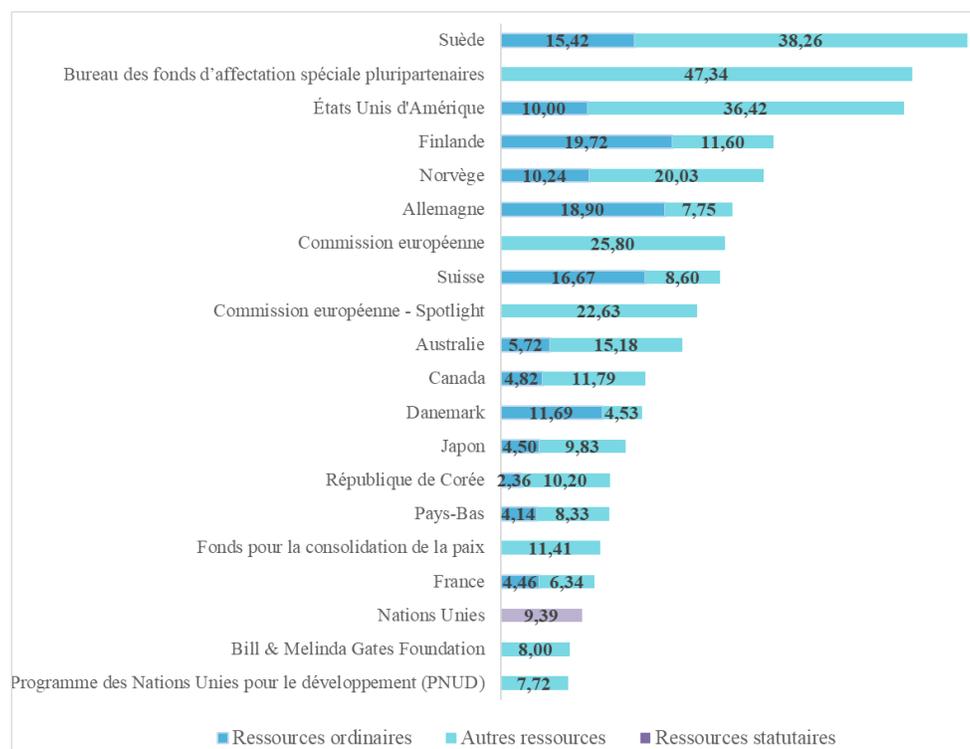
49. ONU-Femmes a fourni des services et des informations à 800 000 femmes et filles en situation de crise pour répondre à leurs besoins urgents et vitaux. L'appui s'est intensifié avec la fourniture d'une analyse des conflits tenant compte des questions de genre et d'évaluations rapides touchant à ces questions dans des situations complexes de conflit et d'aide humanitaire, notamment en Afghanistan, au Myanmar et en Ukraine. ONU-Femmes a mené des efforts multipartites pour favoriser l'adoption de huit plans d'action nationaux pour les femmes, la paix et la sécurité, produisant des résultats concrets pour les femmes et les filles dans le cadre de la consolidation de la paix. L'Entité a mis l'accent sur l'analyse des questions de genre et a permis aux voix des femmes d'être mieux représentées dans les instances clés, allant du Conseil de sécurité aux équipes de pays pour l'action humanitaire ; a favorisé la résilience des femmes face aux catastrophes dans 61 pays ; a plaidé en faveur d'une augmentation des données ventilées et d'une meilleure compréhension des inégalités de genre dans le domaine des risques de catastrophe, pour combler les lacunes recensées lors de l'examen à mi-parcours du Cadre de Sendai. Des résultats significatifs pourraient être obtenus en investissant dans des domaines émergents et innovants tels que la prévention de l'extrémisme violent, l'égalité des genres et la sécurité climatique : 6 millions de dollars permettraient d'analyser les questions de genre et de coordonner les organisations de femmes locales dans cinq régions afin de faire face aux menaces émergentes. Par ailleurs, alors que certaines crises touchant, entre autres, l'Ukraine et l'Afghanistan occupent le devant de la scène, 10 millions de dollars permettraient d'appuyer les organisations de défense des droits des femmes, ainsi que les femmes, la paix et la sécurité dans des situations de crise prolongées, notamment en Géorgie, en Iraq, au Myanmar, en Syrie et au Yémen.

IV. Optimisation des effets du financement au moyen d'un financement souple et prévisible

50. Les 20 premiers partenaires fournisseurs de ressources ont versé des contributions d'un montant de 449,7 millions de dollars à ONU-Femmes, soit 84 % du montant total des contributions volontaires reçues en 2022. Le Gouvernement suédois a été le principal contributeur, le montant versé au titre des autres ressources s'élevant à 38,3 millions de dollars et au titre des ressources ordinaires de 15,4 millions de dollars. Les États membres et la Commission européenne représentaient 15 des 20 principaux donateurs, ce qui démontre que le leadership des gouvernements et les partenariats avec ces derniers restent essentiels pour promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes au sein du système des Nations Unies pour le développement. Les accords interinstitutions ont également permis d'obtenir d'importants financements, le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires et le Fonds pour la consolidation de la paix figurant dans le top 20, aux côtés du partenaire du secteur privé, la Bill and Melinda Gates Foundation.

Figure VII
Les 20 premiers partenaires fournisseurs de ressources en 2022

(En millions de dollars des États-Unis)



51. En 2022, 191 partenaires ont versé des contributions à ONU-Femmes, en hausse par rapport à 2021 (181)¹⁶. Depuis la création d'ONU-Femmes en 2011, le nombre total de contributeurs (à l'origine, 127) n'a cessé d'évoluer, s'étoffant d'une année sur l'autre. Les facteurs affectant la tendance du dernier exercice biennal sont, entre autres, liés aux effets de la COVID-19 sur les priorités de financement et à l'appétit des pays de programme et des autres donateurs, parallèlement à l'accent mis par ONU-Femmes sur la gestion des partenariats. Les efforts d'ONU-Femmes visant à diversifier sa base de financement, telle que représentée par le profil des contributeurs, ont été concluants ; les États membres ont représenté 44 % des contributeurs et les autres partenaires des secteurs public et privé 56 % au cours de la période biennale 2021-2022, par rapport à, respectivement, 68 % et 32 % au cours de la période biennale 2011-2012.

52. ONU-Femmes est déterminée à collaborer avec un large éventail de partenaires. Parmi eux, les États membres continuent d'être les bailleurs de fonds les plus importants et les plus fiables de l'Entité, 76 d'entre eux ayant contribué aux ressources ordinaires¹⁷ et 41 aux autres ressources en 2022. Dans le prolongement de la tendance en matière de financement au cours de l'exercice biennal 2020-2021, leurs investissements représentaient 98 % des ressources ordinaires en 2022, les 2 % restants (soit 2,1 millions de dollars) provenant de 10 comités nationaux¹⁸. Consciente

¹⁶ Ce chiffre tient compte des contributions statutaires de l'ONU.

¹⁷ Parmi lesquels 15 États membres qui ont fourni des contributions en nature à ONU-Femmes en 2022.

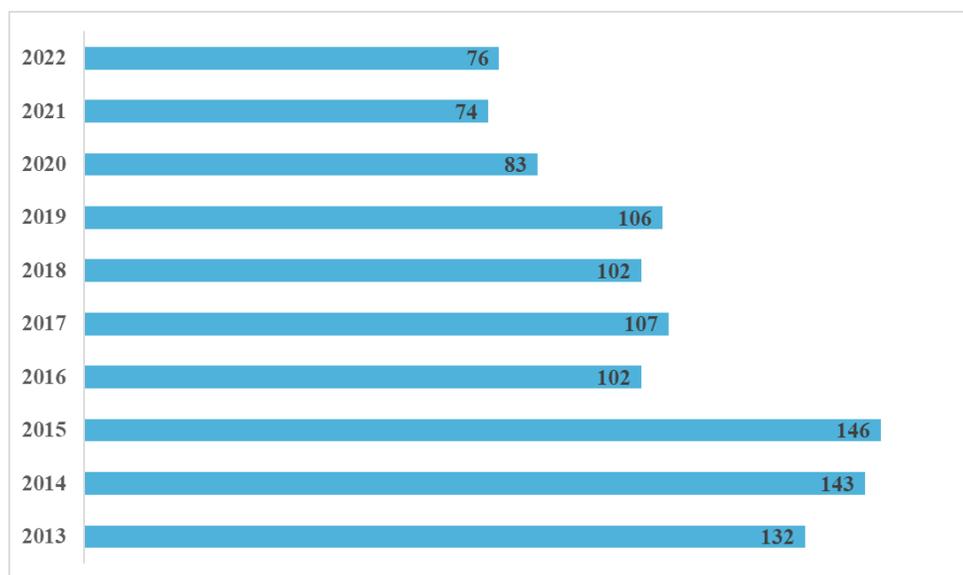
¹⁸ Dont 58 258 dollars de contributions au titre des ressources ordinaires émanant d'« autres » donateurs divers.

qu'il importe de diversifier les contributeurs aux ressources ordinaires, ONU-Femmes continue de collaborer étroitement avec les comités nationaux pour attirer les dons individuels, seule solution de rechange viable aux contributions des États membres ; en effet, les autres acteurs du secteur privé, comme les entreprises, de par leur profil et leurs priorités, ne représentent pas une source réaliste de ressources ordinaires.

53. Le nombre d'États membres contribuant aux ressources ordinaires d'ONU-Femmes au cours des dix dernières années a généralement suivi une trajectoire descendante. Le volume des ressources ordinaires provenant des États membres a diminué de 11,3 millions de dollars entre 2021 et 2022, principalement en raison de pertes de change. ONU-Femmes encourage les États membres à faire montre de leur engagement à l'égard du mandat de l'Entité en contribuant aux ressources ordinaires en début d'année, pour un retour sur investissement optimal.

Figure VIII

Nombre d'États membres contributeurs aux ressources ordinaires en 2013-2022



54. En 2022, 145 partenaires (135 en 2021, 62 en 2011) ont apporté 383 millions de dollars au titre des autres ressources à l'Entité, soit le volume le plus important enregistré à ce jour. Le nombre de partenaires fournisseurs d'autres ressources a augmenté d'une année sur l'autre depuis la création de l'Entité, parallèlement à la croissance globale des produits provenant des autres ressources. Cette tendance reflète une priorité interne d'ONU-Femmes, à savoir la diversification de sa base de donateurs, et une préférence externe pour les financements préaffectés selon des critères stricts plutôt que pour les financements souples.

55. ONU-Femmes prend en compte et apprécie les partenariats portant sur les autres ressources, lesquels permettent de renforcer les capacités dans les pays de programme, de promouvoir l'innovation, de reproduire les meilleures pratiques et de multiplier les résultats des programmes financés au moyen des ressources ordinaires. Cependant, sans une base solide de ressources ordinaires, ONU-Femmes peut s'attendre à obtenir moins de résultats en matière de développement, à mobiliser plus difficilement d'autres financements, à faire face à une concurrence accrue et à une dérive des mandats, et à perdre en souplesse opérationnelle. Comme l'a indiqué le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales en 2022, la fragmentation de la mobilisation des ressources contribue à la concurrence entre les

organisations multilatérales, va à l'encontre de la programmation conjointe et nuit à l'obtention de résultats collectifs¹⁹.

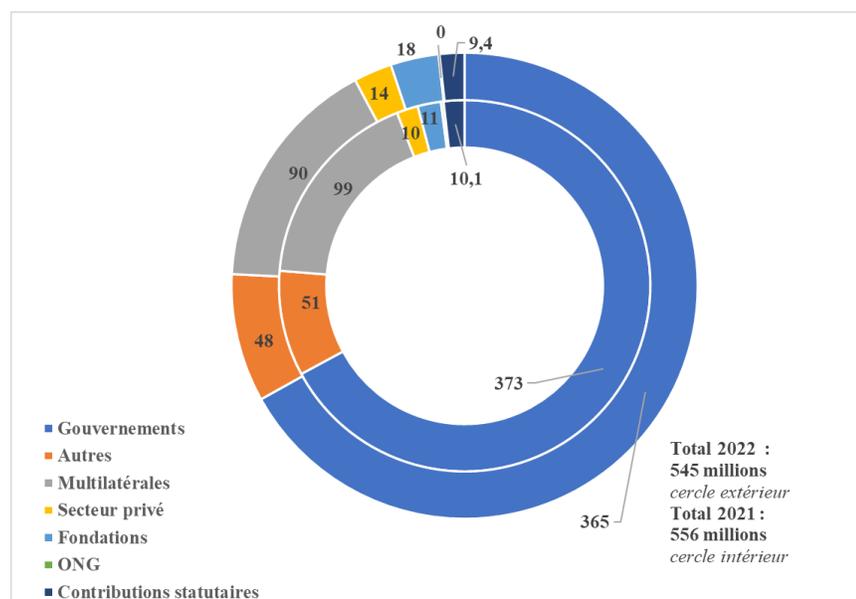
56. Quarante-deux États membres et l'Union européenne/la Commission européenne ont été à l'origine de 68 % (soit 259,7 millions de dollars) des contributions au titre des autres ressources, les 32 % restants (soit 123,3 millions de dollars) provenant de 103 donateurs appartenant à des catégories très diverses. Ces autres ressources comprennent les produits provenant de partenaires multilatéraux²⁰, qui ont versé un montant de 89,5 millions de dollars en 2022, en baisse par rapport à 2021 (99 millions de dollars). Les produits provenant de la Commission européenne, de l'Union européenne ou d'autres donateurs²¹ se sont maintenus à 51 millions de dollars, soit le même volume qu'en 2021, mais ont diminué par rapport aux 75 millions de dollars de 2020, en raison de la réduction progressive de l'Initiative Spotlight.

57. Les produits provenant des partenaires du secteur privé sont passés de 21,3 millions de dollars en 2021 à 33 millions de dollars en 2022 ; citons les contributions de fondations (20,2 millions de dollars contre 11,6 millions de dollars en 2021), d'entreprises (5,6 millions de dollars contre 4,8 millions de dollars en 2021), et de comités nationaux d'ONU-Femmes (5,3 millions de dollars contre 4,9 millions de dollars en 2021).

Figure IX

Contributions par source de financement entre 2021 et 2022²²

(En millions de dollars des États-Unis)



¹⁹ Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales, *More than the sum of its parts? : The multilateral response to COVID-19, Lessons in Multilateral Effectiveness*, 2022, Paris.

²⁰ Notamment des institutions financières internationales, des entités des Nations Unies et des fonds de financement commun interinstitutions des Nations Unies.

²¹ D'après les normes relatives aux données du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, la catégorie « Autres » comprend les contributions de la Commission européenne, des administrations municipales et d'autres organisations telles que l'Union africaine.

²² D'après les normes relatives aux données du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, la catégorie « Autres » comprend les contributions de la Commission européenne et

Diversifier les sources de ressources ordinaires grâce aux dons individuels

58. Si ONU-Femmes continue de renforcer son portefeuille de dons individuels comme moyen éprouvé de générer des ressources ordinaires, ses capacités à tirer parti au mieux des possibilités liées à ce flux de financement ont été entravées par des limitations appliquées aux investissements qui restreignent la mobilisation de nouveaux donateurs, condition préalable et principal moteur de rendement des dons individuels.

Tableau II

Rendements des investissements réalisés dans le cadre des campagnes de collecte de fonds individuels²³

<i>Année</i>	<i>Campagne, par comité national²⁴</i>	<i>Investissement</i>	<i>Rendement réel (première année)</i>	<i>Rendement réel (troisième année)</i>
2019	Islande (émission télévisée)	200 000 dollars	0,50	2,91
2019	Suède (démarchage en ligne et par téléphone)	39 326 dollars	0,87	1,50

<i>Année</i>	<i>Campagne, par comité national</i>	<i>Investissement</i>	<i>Rendement réel (première année)</i>	<i>Rendement estimé (troisième année)</i>
2020	Pays-Bas (démarchage par téléphone)	25 488 dollars	0,87	2,65
2021	Allemagne (Facebook Messenger)	30 000 dollars	0,40	2,80
2021	Islande (collecte de fonds sur le terrain)	75 000 dollars	0,97	2,48
2021	Finlande (démarchage par téléphone)	103 000 dollars	0,40	2,77

59. Les comités nationaux d'ONU-Femmes ont lancé avec succès des appels d'urgence, récoltant plus de 2,4 millions de dollars pour l'Ukraine, 650 000 dollars pour l'Afghanistan et 230 000 dollars pour le récent tremblement de terre en Türkiye et en Syrie et les inondations au Pakistan au titre d'autres ressources jusqu'en mai 2023.

60. ONU-Femmes compte sur l'appui des États membres pour investir davantage dans les dons individuels et soutenir le développement des capacités des comités nationaux, qui ont collecté plus de 46 millions de dollars pour ONU-Femmes depuis sa création, afin qu'ils se positionnent en partenaires efficaces en matière de plaidoyer et de mobilisation des ressources.

Renforcer les moyens d'action d'ONU-Femmes grâce à un financement souple

61. D'autres ressources de meilleure qualité sont affectées de manière moins stricte, ce qui permet une plus grande souplesse. Les autres ressources qui sont à la fois

d'autres organisations telles que l'Union africaine, et la catégorie « Multilatérales », celles des institutions financières internationales et des organismes des Nations Unies, ainsi que les transferts provenant des fonds de financement commun interorganisations des Nations Unies.

²³ Monnaie locale convertie en dollars des États-Unis.

²⁴ Un autre exemple est celui du Comité national français qui a investi 60 000 dollars des États-Unis en 2019, ce qui lui a permis de collecter 78 790 euros auprès de 122 donateurs mensuels et de 649 donateurs ponctuels, et d'obtenir 129 000 euros de parrainages financiers directs et 30 000 euros de parrainage à titre gracieux pour le Forum sur l'égalité des sexes.

affectées avec souplesse et fournies de manière plus prévisible au moyen de contributions pluriannuelles permettent de renforcer l'efficacité et l'efficacéité en générant des économies sur les frais de transaction, de gestion et d'établissement de rapports et en facilitant la planification et la durabilité à plus long terme. Les avantages d'un financement souple et prévisible sont renforcés par les paiements anticipés qui réduisent les risques liés aux fluctuations des cours de change et contribuent à la qualité de la planification et de la gestion.

62. Les cadres de partenariat stratégique, comme celui conclu entre l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et ONU-Femmes, sont un autre exemple de pratique recommandée pour ce qui concerne les accords de financement souples. Le cadre repose sur des priorités communes, de bonnes performances et une gestion financière responsable. En orientant les fonds directement vers le Plan stratégique d'ONU-Femmes, le cadre soutient les fonctions d'appui aux activités normatives au niveau mondial et national, la coordination à l'échelle du système des Nations Unies et les activités opérationnelles, tout en jouant un rôle essentiel dans le renforcement des capacités d'ONU-Femmes dans ces domaines. L'accord le plus récent, d'un montant de 44,7 millions dollars²⁵ pour la période 2022-2025, autorise une certaine souplesse qui permet à ONU-Femmes de renforcer les capacités là où elles sont le plus nécessaires, en ce qui concerne la croissance institutionnelle et les besoins au niveau local. Il permet à l'Entité de rendre la planification stratégique plus prévisible et plus souple, en investissant les ressources dans les domaines thématiques et les pays de programme prioritaires, ce qui se traduit par des gains d'efficacité de gestion et une réduction des coûts de transaction. Les notes stratégiques constituent le principal moyen pour ONU-Femmes de recevoir d'autres financements souples. Les notes stratégiques d'ONU-Femmes sont le principal document de planification utilisé par l'Entité pour détailler les stratégies, les résultats et les besoins indicatifs en ressources associés à la mise en œuvre du Plan stratégique pour la période 2022-2025. Les notes stratégiques alignent l'approche du programme de pays sur les priorités nationales de développement et sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable afin de promouvoir la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies. Elles sont pour ONU-Femmes ce que les descriptifs de programme de pays sont pour les entités apparentées.

63. Bien que le financement direct des donateurs aux notes stratégiques *soit préaffecté*, il réduit les coûts de transaction liés à l'élaboration et à la gestion des programmes ; permet une allocation plus stratégique des ressources pour atteindre des résultats porteurs de transformation ; renforce la cohérence et l'alignement. La souplesse du financement des notes stratégiques est optimisée lorsque les contributions couvrent la totalité des notes stratégiques plutôt que des résultats déterminés, ce qui permet à ONU-Femmes d'affecter les ressources aux domaines d'activité prioritaires. Si le financement des notes stratégiques a augmenté depuis 2015, passant de 13,5 millions de dollars²⁶ à 23 millions de dollars en 2022 (soit 6 % du total des autres ressources), il a cependant baissé par rapport à 2021 (30,4 millions de dollars, soit 8 % des autres ressources)²⁷. Les notes stratégiques sont sous-utilisées par les partenaires financiers. En l'absence de fonds thématiques, qui à l'heure actuelle ne sont pas adaptés à la structure organisationnelle d'ONU-Femmes,

²⁵ L'accord porte sur un montant total de 440 millions de couronnes suédoises. Le montant annuel peut être alloué par la Suède avec souplesse, à tout moment de la période.

²⁶ Extrait du Système de gestion des accords conclus avec les donateurs, montant total de l'accord annualisé.

²⁷ D'après l'indicateur SP_O_5A (examen sur dossier).

l'Entité appelle les partenaires financiers à considérer le financement direct au moyen des notes stratégiques comme l'instrument de financement souple *prioritaire*.

Accords de financement pluriannuels

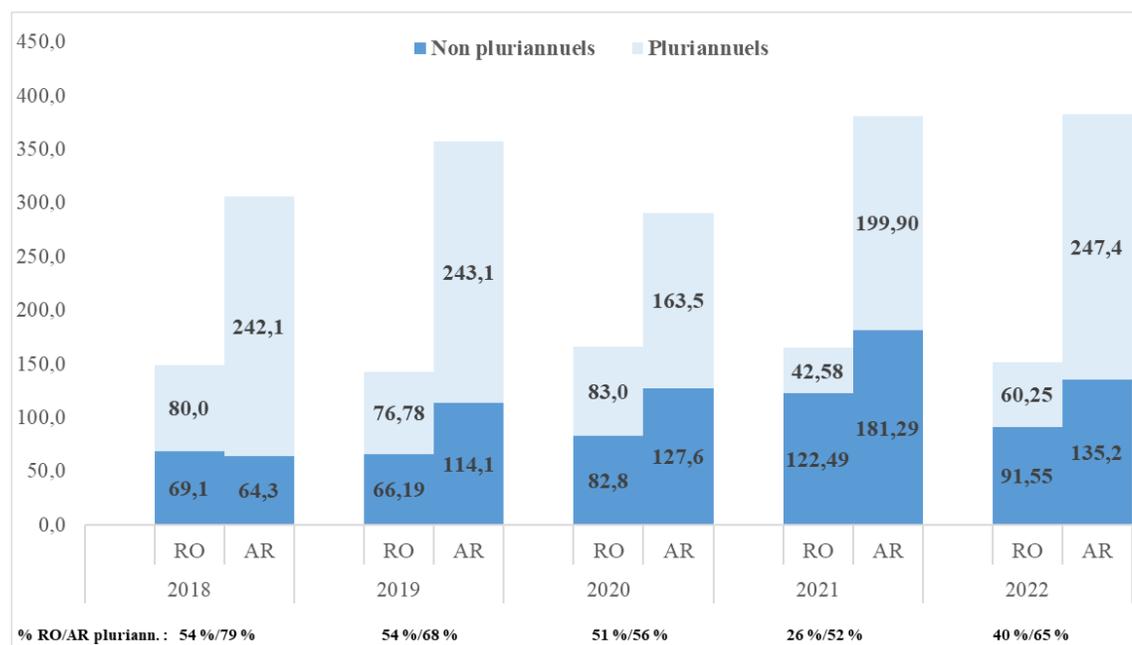
64. Le financement pluriannuel favorise une planification stratégique des programmes à plus long terme et une mise en œuvre plus efficace et efficiente des programmes. C'est pourquoi les États membres sont appelés, dans le pacte de financement, à augmenter la part des contributions pluriannuelles afin d'améliorer la prévisibilité des financements.

65. En 2022, 60,2 millions de dollars sur 151,8 millions de dollars²⁸, soit une part de 40 % des ressources ordinaires, ont été versés dans le cadre d'accords pluriannuels, contre 26 % en 2021. Cette amélioration est liée à d'importants nouveaux accords pluriannuels sur les ressources ordinaires mis en place en 2022 avec les Gouvernements australien, néerlandais, néo-zélandais, suédois et suisse. Le volume des produits provenant d'accords pluriannuels concernant d'autres ressources a également augmenté, représentant 65 % des contributions préaffectées en 2022 (242,4 millions de dollars sur 382,6 millions de dollars), contre 52 % en 2021.

Figure X

Part des engagements et accords pluriannuels par type de ressources (2018-2022)²⁹

(En millions de dollars des États-Unis)



²⁸ Ne tient pas compte des ressources ordinaires en nature évaluées à 1,4 million de dollars.

²⁹ La valeur totale des engagements au titre des ressources ordinaires comprend les accords pluriannuels signés avec des États membres ainsi que les annonces de contributions, et représente le total des contributions reçues au cours d'une année. Pour les autres ressources, la valeur totale est le montant d'un accord (dont les annonces de contributions, les contrats-cadres, les lettres et les accords) pendant l'année de signature. Lorsqu'un accord est signé dans une devise autre que le dollar des États-Unis, les produits futurs sont calculés sur la base du taux de change opérationnel de l'Organisation des Nations Unies en vigueur en décembre de l'année civile au cours de laquelle l'accord a été conclu.

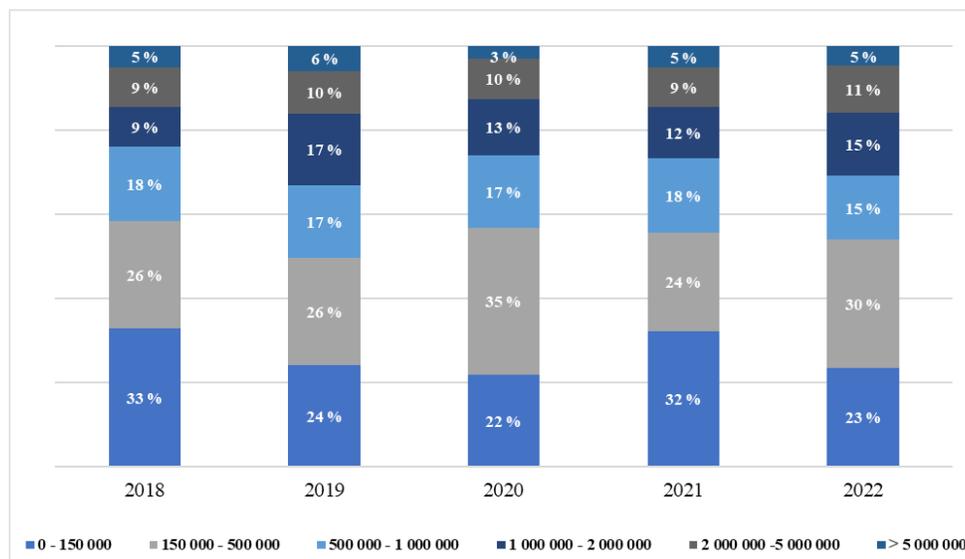
Ampleur du financement

66. La valeur moyenne des engagements au titre des ressources ordinaires s'est établie à 1,8 million de dollars en 2022, en hausse par rapport à l'exercice biennal 2018-2019, mais en légère baisse par rapport à 2021 (1,9 million de dollars). Si le nombre de partenaires de financement apportant des ressources ordinaires (87) est resté stable au cours de la période 2021-2022, il reflète cependant le déclin global du nombre de contributeurs au fil du temps ; en effet, entre 2012 et 2019, plus de 100 États membres représentant des pays donateurs et des pays de programme ont contribué aux ressources ordinaires d'ONU-Femmes chaque année. Cette baisse est principalement liée à des contraintes raisonnables et aux priorités en matière de gestion du portefeuille depuis le début de la pandémie de COVID-19. ONU-Femmes encourage tous les États membres, y compris les pays qui ne font pas partie du Comité d'aide au développement, à démontrer leur engagement en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en appuyant l'Entité au moyen de ressources ordinaires.

67. La valeur moyenne des accords au titre des autres ressources s'est élevée à 1,25 million de dollars en 2022, après avoir chuté à 0,9 million de dollars en 2020. ONU-Femmes n'a pas encore réalisé l'objectif consistant à ce que tous les accords avec les donateurs atteignent un seuil minimum d'un million de dollars. En 2022, 68 % des accords (soit 195 sur 282) étaient d'une valeur inférieure à 1 million de dollars et seulement 5 % (soit 13 accords) représentaient plus de 5 millions de dollars. La proportion des accords ayant franchi ce seuil élevé est restée relativement stable depuis 2018, entre 3 et 5 % de l'ensemble des accords. La plus grande partie des accords conclus avec les donateurs en 2022 ont été évalués à un montant relativement modeste de 150 000 à 500 000 dollars, et représentent une part importante du financement au titre des autres ressources de l'Entité. Au cours de cette même période, les accords de moindre valeur (jusqu'à 150 000 dollars) ont diminué de 9 %, ce qui constitue une tendance positive.

68. Près des trois quarts des accords de moindre valeur étant financés par le secteur privé, le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires ou d'autres organismes des Nations Unies, ces partenariats sont importants pour les résultats partagés et l'influence. La profusion d'accords de moindre valeur reflète les tendances de financement qui privilégient les interventions immédiates et à court terme. Les investissements à plus grande échelle permettent à ONU-Femmes et à ses partenaires financiers de réaliser des économies d'échelle en répartissant les coûts fixes sur une base de programmation plus large à l'appui de résultats stratégiques de plus haut niveau. Compte tenu de ces avantages, ONU-Femmes demande à ses partenaires de soutenir des accords pluriannuels de valeur plus élevée.

Figure XI
Part des accords au titre des autres ressources, par montant (2018-2022)³⁰



Financement commun interinstitutions

69. Favorisant une meilleure cohérence et coordination à l'appui de résultats porteurs de transformation, les fonds de financement commun interinstitutions³¹ sont une forme de financement préaffecté de meilleure qualité. Le financement interinstitutions est passé de 50,4 millions de dollars en 2018 à 112,5 millions de dollars en 2022. En 2022, il représentait 21 % du total des contributions volontaires, 29 % des contributions volontaires au titre des autres ressources et 25,5 % des dépenses totales afférentes aux programmes, dépassant ainsi l'objectif fixé dans le pacte de financement, à savoir affecter 15 % des dépenses liées au développement aux activités conjointes.

Tableau III

Part du financement commun interinstitutions dans le montant total des contributions reçues, en pourcentage (2018-2022)

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Financement interinstitutions</i>	<i>Contributions volontaires</i>	<i>Part du financement interinstitutions dans les contributions volontaires</i>
2018	50,4	384,3	13 %
2019	72,4	500,4	14 %
2020	119,8	538,9	22 %
2021	113,5	546,3	21 %
2022	112,2	536,0	21 %

³⁰ Les frais d'adhésion à Unstereotype Alliance ne sont pas pris en compte.

³¹ Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies », fonds d'affectation spéciale et programmes conjoints (notamment le financement multilatéral de l'initiative Spotlight par l'intermédiaire du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartitaires).

70. Bien que l'égalité des genres soit un domaine d'intérêt commun de la programmation conjointe, le Secrétaire général signale que moins de 40 % des fonds communs utilisés allouent au moins 15 % des ressources à des programmes dont l'objectif principal est l'égalité des genres³². En 2022, 30 % (130,2 millions de dollars) des dépenses totales afférentes aux programmes (441,3 millions de dollars) ont été consacrés à des programmes conjoints (31 % en 2021, 13 % en 2018). Le Plan stratégique pour la période 2022-2025 donne la priorité à l'obtention de résultats en matière d'égalité des genres au moyen de mécanismes communs, étant donné la position avantageuse d'ONU-Femmes en tant que leader éclairé, catalyseur, intégrateur et coordonnateur à l'échelle du système.

V. Considérations stratégiques relatives au financement de l'égalité des genres et au Plan stratégique d'ONU-Femmes pour 2022-2025

Objectifs en matière de ressources pour 2024-2025

71. L'objectif défini pour 2024-2025 dans le budget intégré d'ONU-Femmes est de recevoir 1,03 milliard de dollars de contributions volontaires pour mettre en œuvre son mandat (200 millions de dollars par an au titre des ressources ordinaires et 315 millions de dollars par an au titre des autres ressources), avec 87,5 % des ressources totales consacrées aux activités de développement. L'objectif fixé en matière de ressources ordinaires reflète une croissance nulle par rapport à la période 2022-2023, ainsi qu'une croissance également nulle du budget institutionnel. Les autres ressources ayant dépassé la barre des 300 millions de dollars par an depuis 2019, l'objectif de 315 millions de dollars fixé pour les autres ressources reflète une croissance réaliste de 5 % sur la période 2022-2023.

72. Le projet de budget intégré est présenté selon la méthode harmonisée convenue avec le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF ; les objectifs de ressources sont basés sur l'analyse de l'environnement et des tendances de financement, y compris des incertitudes liées aux crises complexes, aux pressions inflationnistes et au durcissement des conditions financières.

Protection des investissements en faveur des femmes et des filles

73. Alors que nous travaillons ensemble pour améliorer les conditions de vie, les droits des femmes continuent d'être bafoués. Le phénomène n'est pas nouveau, mais il gagne en force et en visibilité, et s'accompagne d'un recul inquiétant des droits des femmes et des filles. Dans ce contexte, ONU-Femmes s'attache à endiguer ce recul.

74. Les priorités du Plan stratégique d'ONU-Femmes pour 2022-2025 s'articulent autour de deux axes : les droits des femmes et des résultats à l'échelle du système. Des investissements financiers, soutenus par un engagement politique, sont nécessaires pour avancer vers la réalisation de ces priorités. Pourtant, des données récentes montrent qu'à peine 4 % de l'aide bilatérale totale a pour principal objectif l'égalité des genres, et que les fonds consacrés aux organisations et aux mouvements de défense des droits des femmes et à l'élimination des violences faites aux femmes

³² Additif au rapport du Secrétaire général relatif à l'application de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies : financement du système des Nations Unies pour le développement. 3 avril 2023 (version préliminaire, non éditée).

ont diminué en 2020-2021 par rapport à 2019-2020³³, en dépit de l'augmentation en termes réels du montant total de l'aide au développement.

75. ONU-Femmes appelle ses partenaires financiers à protéger les investissements en faveur de l'égalité des genres et à garantir un volume de financement adéquat à l'Entité.

76. Les périodes de difficultés économiques et de contraintes budgétaires nationales pourraient entraîner une diminution du financement de qualité, et en particulier des contributions au titre des ressources ordinaires. Compte tenu de l'environnement financier actuel, ONU-Femmes est profondément préoccupée par les pratiques de financement qui se caractérisent par une préférence pour les ressources basées sur des projets, lesquelles compromettent l'équilibre entre les ressources ordinaires et les autres ressources. En effet, la manière dont ONU-Femmes reçoit les ressources définit les moyens et les types d'activité qu'elle peut mettre en œuvre ainsi que les résultats qu'elle peut atteindre.

77. Pour encourager les États membres à investir dans les ressources ordinaires, ONU-Femmes a intensifié les activités de visibilité axées sur les résultats au moyen de rapports annuels sur les ressources ordinaires et de semaines de reconnaissance des partenaires, et a réalisé des progrès importants en matière d'efficacité et d'efficacités, en lançant un portail de la transparence en 2022 et en améliorant son score au regard de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (en passant de 40 en 2017 à 88 sur 100 en 2022).

78. Donner la priorité à des ressources adéquates utilisables avec souplesse en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes n'est pas seulement judicieux mais également déterminant pour permettre à ONU-Femmes, avec ses partenaires, d'assurer ses fonctions normatives, opérationnelles et de coordination dans les domaines étroitement liés que sont l'action humanitaire, le développement et la paix.

Tirer profit du financement de la promotion de l'égalité des genres

79. ONU-Femmes s'attache à promouvoir l'égalité des genres dans les grandes instances où se prennent les décisions en matière de financement, notamment : 1) en collaborant avec les institutions financières internationales en vue d'intégrer et de mettre en œuvre une optique de genre dans les mécanismes de financement ; 2) en réunissant les institutions financières internationales et les ministères pour mettre au point des plans de relance tenant compte des questions de genre ; 3) en signant des protocoles d'accord pour faire progresser le financement de l'égalité des genres ; 4) en participant au Forum sur le suivi du financement du développement ; 5) en lançant des travaux sur les modes de financement novateurs afin de recenser de nouveaux instruments, tels que les obligations tenant compte des questions de genre, susceptibles d'accroître et de pérenniser les investissements à l'appui de la réalisation de l'égalité des genres.

80. Bien que ces efforts ne soient pas principalement destinés à générer des ressources pour ONU-Femmes, en 2022, de nouveaux engagements pluriannuels ont été pris avec des banques de développement pour une valeur de plus de 9 millions de dollars, en s'appuyant sur les nouveaux engagements pluriannuels (environ 9 millions de dollars) pris grâce à des prêts octroyés par des institutions financières internationales et d'autres modalités en 2021.

³³ OCDE, *Aide publique au développement pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres en 2020-21 : un aperçu*, 2023. Voir : <https://www.oecd.org/fr/cad/aide-publique-au-developpement-egalite-des-genres.pdf>.

VI. Conclusion

81. ONU-Femmes est profondément reconnaissante aux partenaires financiers pour leurs contributions généreuses et la confiance qu'ils lui témoignent, comme l'ont prouvé leurs investissements en 2022, qui ont permis à l'Entité d'avancer dans la réalisation de son mandat à un moment où les droits des femmes font face à des menaces sur de multiples fronts, que la communauté mondiale est aux prises avec les effets de la COVID-19 et que les inégalités et les besoins humanitaires s'aggravent.

82. ONU-Femmes cherche le soutien du Conseil d'administration pour donner la priorité au *financement* de la promotion de l'égalité des genres et au *financement* équilibré (entre les ressources ordinaires et les autres ressources) du mandat de l'Entité dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique 2022-2025.

VII. Éléments de décision

83. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

- a) *Saluer* le *Dialogue structuré sur le financement des résultats du Plan stratégique 2022-2025 d'ONU-Femmes* (UNW/2023/8) ;
- b) *Noter* qu'il importe de disposer de ressources ordinaires suffisantes et prévisibles, qui sont essentielles pour qu'ONU-Femmes remplisse son mandat normatif, de coordination et opérationnel, et *prendre acte* du fait que l'objectif annuel concernant les ressources ordinaires défini dans le cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources n'a pas été atteint pendant toute la période du Plan stratégique 2018-2021 ni au cours de la première année du Plan stratégique 2022-2025 ;
- c) *Souligner* l'importance que revêt un financement souple et prévisible au moyen de contributions pluriannuelles pour permettre à ONU-Femmes de faire face de manière efficace, stratégique et souple à des contextes mondiaux complexes ;
- d) *Demander* aux États membres de faire passer les contributions aux autres ressources d'une affectation selon des critères strictes à des modalités de financement plus souples, comme les notes stratégiques et les accords de partenariat stratégique, notamment par des contributions pluriannuelles ;
- e) *Demander* à ONU-Femmes d'assurer la visibilité de l'incidence des ressources ordinaires ;
- f) *Plaider* auprès des États membres pour que la priorité soit accordée au financement de la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes et aux contributions versées rapidement et de manière prévisible afin de soutenir la mise en œuvre du Plan stratégique 2022-2025 ;
- g) *Rappeler* l'importance des engagements pris par les États membres dans le cadre du pacte de financement, en particulier la prévisibilité du financement, et *inviter* instamment les États membres à donner la priorité aux ressources ordinaires et aux engagements pluriannuels pour la période 2022-2025.